



Conseil communal d'Arzier-Le Muids

Rapport de la commission des finances relatif au préavis municipal N° 10/2025 :

Demande de crédit de CHF 140'000 TTC pour le déploiement d'une gestion des accès dans les bâtiments communaux

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Seuls Flavio Boscardin et Matthieu Wolff étaient présents lors de la rencontre du 9 septembre 2025 avec la Municipalité et la Boursière. Les membres de la commission des finances ont toutefois eu l'occasion d'échanger ultérieurement sur ce préavis. La commission remercie la Municipalité et la Boursière pour leur disponibilité et la qualité de leurs réponses.

Remarque préliminaire

En tant que commission des finances, nous nous sommes limités à examiner les questions et enjeux financiers de ce préavis et leurs impacts sur les finances communales. Les questions liées à l'opportunité de cet investissement et à la pertinence des choix de la Municipalité relèvent de la commission ad hoc, au rapport de laquelle nous nous permettons de vous renvoyer.

1. Examen du préavis :

- a) **Intégration au plan d'investissement** : l'objet ne figure pas au plan d'investissement 2025.
Le montant investi sera de CHF 140'000
- b) **Budget 2025**: Un montant d'env. CHF 42'000 est prévu au budget 2025 pour le changement des accès aux salles de classes et salles des maîtres (CHF 29'000.--) et CCM (CHF 13'000).
- c) **Charges financières annuelles** : CHF 24'000.— qui comprend les intérêts et amortissement projetés sur 10 et ainsi que les frais annuel d'entretien.
- d) **Risques particuliers liés à ce préavis** : Aucun
- e) **Amendement proposé par la commission des finances** : Aucun

2. Conclusions

Après en avoir pris connaissance et l'avoir examiné et débattu en commission, la commission des finances propose au Conseil communal à l'unanimité d'accepter le préavis municipal No 10/2025 tel que proposé par la Municipalité :

- 1. D'adopter le préavis au Conseil communal No 10/2025 relatif à la demande de crédit de CHF 140'000 TTC pour le déploiement d'une gestion électronique des accès dans les bâtiments communaux.
- 2. De financer ce dernier par la trésorerie



Rapport de la commission des finances relatif au préavis municipal N° 10/2025 :

Demande de crédit de CHF 140'000 TTC pour le déploiement d'une gestion des accès dans les bâtiments communaux

Arzier-Le Muids, le 29 septembre 2025

Pour la Commission des finances :

Christian BRÜGGER,

Flavio Boscardin

Pietro Izzo,

Matthieu WOLFF
Rapporteur